



Procès-verbal de la quatrième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 19 juin 2024 à 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire
M. Mathieu Montégiani	Vice-président
Mme Marilyn Wellman	Trésorière
M. Étienne Pinel	Administrateur
M. Samuel Yergeau	Administrateur

Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch–Saint-Sauveur
------------------------	--

ABSENCES

M. Marc-André Beauchemin
Mme Geneviève Savard
M. Nicol Tremblay
M. Cédric Verreault

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
Mme Véronique Demers	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes assistent à l'assemblée et 2 personnes en visioconférence.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal du 15 mai 2024
4. Coopérative d'habitation Les jardins d'Alchémilles
5. Période d'information du conseiller municipal
6. Période de questions et commentaires des citoyens
7. Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier portant sur la Régularisation de huit ateliers d'artistes dans six zones de l'arrondissement de La Cité-Limoilou
8. Dossiers particuliers du conseil de quartier
9. Trésorerie
10. Correspondance
11. Varia
12. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h 04.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal du 15 mai 2024

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE par Mme Marilyn Wellman, appuyée par M. Mathieu Montégiani, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 15 mai 2024.

4. Coopérative d'habitation Les jardins d'Alchémilles

En 2023, le taux d'inoccupation à Québec est de 0,9%, soit le plus bas en 15 ans. Les mises en chantier sont à la baisse depuis 2021. Depuis 4 ans, le loyer moyen des logements locatifs a subi une hausse importante.

Dans l'optique d'augmenter le nombre de loyers abordables sur le marché, le projet Les jardins d'Alchémilles a été accepté à l'hiver 2024 par le programme PHAQ de la SHQ. La mixité sociale, la solidarité et l'écologie font partie des valeurs du projet.

La future coopérative d'habitation comprend 28 logements sur 5 étages, avec beaucoup de rangements pour les vélos, une salle communautaire, un potager, une terrasse végétalisée sur le toit avec un potager communautaire. La maçonnerie sera de couleur rouge classique. Les balcons sont en retrait et en porte-à-faux.

La moitié des logements seront réservés à une clientèle bénéficiant du programme de supplément au loyer. La mise en chantier du projet est prévue en janvier 2025 et l'occupation est prévue en mars 2026.

Bruno Verge, architecte à Boon architecture et responsable du projet, souligne que le bâtiment est atypique dans sa forme et qu'il y a un défi intéressant pour maximiser le terrain.

La séance d'information sur la coopérative d'habitation est de procéder à une modification réglementaire de l'article 74.4 de la charte de la Ville de Québec, portant notamment sur des projet de logement social. L'objectif premier est de sécuriser les projets qui répondent à des besoins réels.

M. Sylvain Simoneau souhaite connaître l'évolution du projet.

Bruno Verge, l'architecte, indique que les plans ne sont pas encore terminés et que d'autres professionnels collaborent avec l'équipe. Il y a également le programme fédéral

M. Étienne Pinel demande comment se déroule le financement du projet. M. Verge indique qu'il y a d'autres partenaires comme la Ville de Québec. Il indique également qu'il y a un programme fédéral en efficacité énergétique qui se qualifie avec la SCHL.

5. Période d'information du conseiller municipal et

6. Période de questions et commentaires des citoyens

Le conseiller municipal de Saint-Roch-Saint-Sauveur, M. Pierre-Luc Lachance, aborde les divers sujets suivants.

Corridor vélo-cité (CVC) sur Marie-de-l'Incarnation — Mise en place en juillet, information sur les réseaux sociaux. Les travaux sur la côte de la Pente-Douce se déroulent du 25 juin au 12 août. Des travaux de pavage, de signalisation et de marquage seront effectués.

Réseau des bibliothèques de la Ville de Québec — La réouverture des bibliothèques de Québec est prévue le 27 juin.

Hébergement touristique — Dès l'automne prochain, la Ville de Québec va mettre en place diverses mesures pour protéger les logements existants.

Bilan sur la mobilité 2023 — Parmi la population de Québec, 17,4% des gens présentent une incapacité de mobilité. Au total, 20 nouveaux feux pour piétons ont été installés, en plus d'augmenter le temps de traverser pour certains feux de signalisation. M. Pierre-Luc Lachance a lui-même fait un test pour personne avec une incapacité visuelle et il s'est rendu compte que l'existence du signal sonore est primordiale pour savoir comment s'orienter.

Parcomètres numériques — La bande magnétique a été retirée sur les nouvelles bornes de paiement. Il est toujours possible de payer par carte de crédit ou de débit sans contact, ou via l'application Copilote plus.

Réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest — Des citoyens déplorent la transformation à venir de la rue Saint-Vallier Ouest en sens unique. Un citoyen demande s'il y a un budget réservé pour offrir des activités en vue de maintenir la vie de quartier malgré les travaux.

Parc Dumoulin — Un propriétaire d'un immeuble situé à deux pas du parc Dumoulin se plaint des gens qui font du bruit dans cet espace public, tard dans la nuit. Il poursuit en disant toutefois que la police a fait un excellent travail. Il demande à ce que le règlement municipal (cesser le bruit pouvant nuire au voisinage après 23h) soit appliqué. Il souhaite que la Ville de Québec soit plus proactive pour régler ce genre de problème.

M. Pierre-Luc Lachance souligne qu'il milite pour cette problématique, afin que la loi et l'ordre soient appliqués de manière claire et précise. Il ajoute que la Ville de Québec a investi 1,5 M\$ supplémentaire pour régler cette problématique.

7. Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier portant sur la Régularisation de huit ateliers d'artistes dans six zones de l'arrondissement de La Cité-Limoilou

La modification proposée du règlement touche quatre zones dans Saint-Sauveur et deux zones dans Limoilou. L'objectif est de permettre des ateliers d'artistes sans maximum de superficie.

Sébastien Paquin, urbaniste à la ville de Québec, souligne que les ateliers d'artistes sont permis seulement au sous-sol et au rez-de-chaussée pour ne pas compromettre la Vision de l'habitation. Les ateliers incluent notamment la peinture, la sculpture, l'estampe et la photographie.

L'objectif de la Ville de Québec est de rendre les ateliers d'artistes conformes quant à l'usage des logements. Des artistes comme Dan Brault, Guillaume D. Cyr et Martin Bureau sont visés par cette démarche.

Les membres du conseil de quartier votent à l'unanimité en faveur de la modification du règlement.

8. Dossiers particuliers du conseil de quartier

Table de concertation vélo — Beaucoup d'intervenants ont discuté du secteur de la Pointe-de-Sainte-Foy, de l'état du chemin Saint-Louis et des Corridor-Vélo-Cité.

Rapport de la rencontre des Augustines de l'Hôpital Général — M. Marc-André Beauchemin étant absent, ce point est reporté à la prochaine assemblée du conseil de quartier.

Rapport sur l'habitation — Le rapport sur la soirée d'échange sur l'habitation, tenue le 4 mars dernier, est terminé et accessible en ligne.

Comité mobilité — M. Samuel Yergeau a été nommé pour assurer le suivi des dossiers de ce comité.

9. Trésorerie

Résolution AccèsD — Il a été convenu de passer au numérique pour les compte bancaire du Conseil de quartier de Saint-Sauveur. La résolution consiste à enlever Mme Ezmie Bouchard du compte bancaire et ajouter Mme Marilyn Wellman, et désigner celle-ci comme représentante du compte Desjardins et du compte en ligne AccèsD.

Mme Myriam Nickner-Hudon propose, M. Mathieu Montégiani appuie.

Un retour de 127\$ dans le compte bancaire vient d'être effectué pour des frais payés en trop. Le solde du compte est de 3805\$.

Le rapport d'impôt est en cours de préparation et sera terminé à temps, avant le 1er juillet.

Registre des entreprises du Québec — Mme Myriam Nickner-Hudon propose que M. Sylvain Simoneau soit responsable de ce dossier. Mme Marilyn Wellman appuie.

10. Correspondance

S.O.

11. Varia

Mme Myriam Nickner-Hudon souligne la fermeture imminente du café Saint-Suave, 5 ans après son ouverture. Elle déplore la perte de ce commerce, où il y avait un service de traiteur, une formule zéro déchets, une ouverture à la communauté LGBTQ+ et des produits de qualité.

12. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20h45.

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le mercredi 18 septembre 2024.

Mme Myriam Nickner-Hudon

Présidente

M. Sylvain Simoneau

Secrétaire